



N° 1907 - 20/11/2025
www.maisondelartisan.fr


Maison de l'Artisan
LA PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

Saint Eloi - Fête du Grenat les 22 et 23 Novembre

L'événement fort du calendrier hivernal de Perpignan à l'entrée des fêtes de Noël s'appelle la Saint-Éloi. Toute la ville se met aux couleurs sang-et-or afin de célébrer la tradition de fabrication de bijoux née à Perpignan.

Car la capitale du Roussillon possède son bijou emblématique : **Le Grenat de Perpignan**.

Connu pour son rouge profond et ses lignes épurées, le Grenat reflète le caractère fort de ses habitants. Cet artisanat du Grenat unit durant un week-end tourisme et économie, autour de l'une des singularités artisanales les plus éclatantes de notre ville.

Programme du dimanche 23 novembre :

9h30 : Rassemblement devant le Castillet.

10h : Cortège en costumes d'époque autour de la Confrérie des bijoutiers.

10h30 : Messe en l'église La Réal avec la Cobla La Mil.lenaria et intronisation.

12h : Danses sur la place de la Loge, Ball d'Ofici animé par la Cobla Mil.lenaria.



Tensions de recrutement dans l'automobile

Le Baromètre ISM-MAAF 2025 dédié aux chiffres du marché de l'emploi, met en exergue les tensions de recrutement dans les métiers de l'artisanat, une situation particulièrement observée dans les services automobiles :

- Entretien et réparation de véhicules automobiles légers,
- Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles,
- Commerce et réparation de motocycles,
- Contrôle technique automobile.

De fortes créations d'emplois salariés depuis 2019

Ces tensions s'expliquent notamment par la forte hausse des emplois salariés entre 2019 et 2024 : l'emploi salarié a progressé de 14 % (4 % entre 2022 et 2024). Le nombre d'établissements employeurs suit la même tendance, avec +10 % entre 2019 et 2024 et +2 % par rapport à 2022.

Certaines régions se distinguent particulièrement par cette dynamique : le Grand Est, l'Occitanie et la Bretagne enregistrent ainsi des progressions supérieures à 16%. En Île-de-France, la hausse est plus modérée.

Un marché de l'emploi sous tension

La croissance du nombre d'emplois salariés a son corollaire du côté des offres d'emploi : selon France Travail, le nombre d'offres pour les mécaniciens et les carrossiers a augmenté de 45 % sur cinq ans ! Là encore, l'Île-de-France fait exception, avec une baisse de 9 % sur la période 2019-2024.

En conséquence, le nombre de demandeurs d'emploi diminue de 7 % pour les mécaniciens entre 2019 et 2024, et de 16% pour les carrossiers.

Le marché de l'emploi reste donc sous tension dans ces métiers, ainsi que le confirme les résultats de l'enquête Besoins de Main d'Oeuvre de France Travail : 81 % des postes de carrossiers sont jugés difficiles à pourvoir en 2025, 74% pour les mécaniciens automobiles.

S'agissant des carrossiers, les difficultés de recrutement deviennent inextricables en Bretagne et dans les Pays de la Loire, passant respectivement de 87 % à 90 % et de 84 % à 95 % entre 2024 et 2025 !



Le plafond annuel de la sécurité sociale sera revalorisé de 2 % en 2026

Le plafond annuel de la sécurité sociale sera fixé à 48 060 € au 1^{er} janvier 2026. Le plafond mensuel s'établira donc à 4 005 €, soit une augmentation de 2,0 % par rapport au niveau de 2025.

Le plafond de la sécurité sociale avait déjà été augmenté en 2025 (+ 1,6 %). L'augmentation pour 2026 prend en compte l'évolution du salaire moyen par tête en application des dispositions de l'article D. 242-17 du code de la sécurité sociale.

Un arrêté fixant le niveau du plafond sera publié avant la fin de l'année 2025.

Le chapitre 6 de la rubrique « Assiette générale » sera mis à jour au 1^{er} janvier 2026.

Les valeurs du plafond de la sécurité sociale pour 2026 seront alors les suivantes :

Annuel	48 060 €
Trimestriel	12 015 €
Mensuel	4 005 €
Quinzaine	2 003 €
Hebdomadaire	924 €
Journalier	220 €
Horaire	30 €

Remboursements de frais kilométriques des gérants de SARL : c'est imposé comme rémunération

Le Conseil d'État, dans une décision du 25 septembre 2025 apporte une clarification importante concernant le traitement fiscal des remboursements de frais kilométriques perçus par les gérants minoritaires ou égalitaires de SARL.

Ces remboursements constituent, selon la Haute Juridiction, un élément de rémunération imposable dans la catégorie des traitements et salaires, conformément à l'article 80 ter du Code général des impôts.

Cette qualification s'applique même en l'absence de justificatifs, sauf dans trois cas où l'administration peut requalifier ces sommes en revenus de capitaux mobiliers (RCM) :

- lorsque les remboursements ne sont pas clairement identifiés comme tels en comptabilité,
- lorsqu'ils conduisent à une rémunération disproportionnée (excessive),
- ou lorsqu'ils sont totalement étrangers à l'exercice des fonctions de gérant.

Le Conseil d'État souligne ainsi que le simple défaut de justificatifs ne suffit pas à remettre en cause le lien entre les remboursements et la fonction exercée.

En conséquence, la qualification en traitements et salaires demeure la règle, sauf démonstration contraire par l'administration fiscale.

Cette décision constitue une précision bienvenue pour les praticiens et dirigeants de sociétés, en consolidant la sécurité juridique des gérants de SARL quant au traitement fiscal de leurs remboursements de frais.



Annonces Légales

Arrêté préfectoral n° PREF/CABINET/BRECI/2023-362-0001
du 28 décembre 2023

s e i d o
AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

SCI MASSUET
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
AU CAPITAL DE 2 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL :
11 RUE DE LA SALANQUE
66300 THUIR
798 689 204 RCS PERPIGNAN

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30.06.2025, réunie à 14H, les associés ont décidé la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société à compter du même jour. Mme Nathalie DELCAMP épouse MASSUET demeurant à THUIR (66300), 11 Rue de la Salanque, a été nommée liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée à THUIR (66300), 11 Rue de la Salanque, siège de liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation, seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN.

Pour avis, le Liquidateur.

s e i d o
AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

ARIANE 66
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIÈGE SOCIALE :
8 RUE DES MIRABELLES
66300 PONTEILLA
523 577 278 RCS PERPIGNAN

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 14.11.2025, il a été décidé :

-de modifier l'objet social à compter du 14.11.2025, en l'étendant à la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers,

-de nommer Madame Marie-Line CAYUELA en qualité de cogérante à compter du 14.11.2025 pour une durée illimitée.

Les articles 2 et 16 des statuts ont été corrélativement modifiés.

Pour avis, la Gérance.

s e i d o
AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société par actions simplifiée à associée unique dénommée « PIERO 2000 » immatriculée au RCS de PERPIGNAN au capital de 10 000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'activité de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, chocolaterie, confiserie, glacier ; l'activité de traiteur, salon de thé, sandwicherie, tarterie ; l'activité de vente de produits alimentaires et de boissons ; l'activité de vente de produits régionaux. Son siège est à SAINT FELIU D'AMONT (66170), 8 Rue de la Fontaine ; le Président est Monsieur Bruno GUICHET demeurant à SAINT FELIU D'AMONT (66170), 8 Rue de la Fontaine. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom.

Pour avis, Le Président.

s e i d o
AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

SCI MASSUET
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
SOCIÉTÉ EN ÉTAT DE LIQUIDATION
AMIABLE
AU CAPITAL DE 2 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL ET SIÈGE DE LIQUIDATION :
11 RUE DE LA SALANQUE
66300 THUIR
798 689 204 RCS PERPIGNAN

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 30.06.2025 réunie à 14H30, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation et ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation pour le 30.06.2025. Le dépôt des actes, pièces et comptes relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de PERPIGNAN.

Pour avis, le Liquidateur.



CONCOURS

**Meilleure Galette et
Meilleur Tourteau des Rois**

JEUDI 4 DECEMBRE 2025
Maison de l'Artisan - Perpignan

INSCRIPTION AUPRES DE STEPHANIE :
Stephanie.sicart@upa66.fr



 **Groupama**
MEDITERRANÉE

 **MAAF** **PRO**

 **AG2R LA MONDIALE**
ViaSanté
MUTUELLE

Les Partenaires de la Maison de l'Artisan

MAISON
DE
L'ARTISAN

BANQUE
POPULAIRE
DU SUD 

SOCAMA 
LA GARANTIE DES PROFESSIONNELS



sur nos réseaux



Nouvelle formation : travail en hauteur & sécurité

**Vous encadrez ou réalisez des travaux en hauteur ?
Ne prenez aucun risque et formez-vous aux bonnes pratiques et équipements de sécurité lors de notre session !**

Date : 11 Décembre 2025

Lieu : Control Formation, 52 Route de Rivesaltes, 66240 Saint-Estève.

Durée : 7 heures.

Prérequis :

- ➔ Encadrer des travaux en hauteur.
- ➔ Prévoir des aménagements de sécurité.
- ➔ Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur.

Objectifs de la formation :

- ➔ Appliquer les règles générales de sécurité pour le travail en hauteur.
- ➔ Évaluer les risques de chute et choisir les moyens de protection adaptés.
- ➔ Utiliser dans les meilleures conditions un harnais.
- ➔ Maîtriser l'utilisation des Équipements de Protection individuelle (EPI).

Organisme formateur : CEFORMA

Pour plus d'informations, **contactez Isabelle Krapez au 04 68 34 59 34**

La sécurité n'attend pas : formez-vous pour mieux protéger vos équipes !

Petites Annonces

VENTE / LOCATION

➔ Vds ADS sur Perpignan pour cause de départ à la retraite. Exploitée depuis juin 1998. Gare, aéroport, groupement radio (taxi direct) et conventionnée toutes caisses.

Pour toutes questions supplémentaires contacter le 06 14 15 63 53.

➔ Vds ADS conventionnée, commune de Perpignan pour fin d'année 2025 cause retraite. Adhérent groupement "Accueil Perpignan Taxi". Prix 250K€. Contact au : 06 76 78 46 56

➔ Location-gérance ADS taxi sur Font-Romeu. Tél : 06 83 35 15 21.

➔ Location de locaux professionnels à Toulouges : l'Agence TRIBBU propose plusieurs biens neufs à la location dans un bâtiment situé à Toulouges, proche des axes principaux et à quelques minutes de Perpignan :

- Local 170 m² – 1 800 € / mois

Rez-de-chaussée : 151 m² de local + bureau 20 m² avec point d'eau et WC. Climatisation, double vitrage, parking privé.

- Entrepôt + bureaux 290 m² – 3 000 € / mois. RDC : dépôt 150 m² + bureaux et sanitaires 70 m².

Étage : 3 bureaux + WC (70 m²). Prestations de qualité, parking privé, isolation dernière norme, climatisation, double vitrage.

- Bureaux 70 m² – 840 € / mois

1^{er} étage : 3 bureaux lumineux + réserve et WC. Idéales professions libérales, activités tertiaires ou petites entreprises. Parking privé, climatisation, double vitrage.

Pour toute information ou visite, contactez TRIBBU au 04 68 22 91 75.

EMPLOI

➔ Salon de coiffure secteur Salanque, cherche coiffeuse confirmée pour remplacement congé maternité. Contact au 04 68 63 40 51.

➔ Beau garage familial à Perpignan, recrute mécanicien, recherche de pannes, entretien, distributions, embrayages... Contact au 04 68 61 06 04.

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne

BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0330G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle DOMENJO

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2025

Tirage : 2000 exemplaires